



# Le fil de terre



Numéro 33 - Janvier 2013

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

## EDITO

**N**ous avons de plus en plus de lecteurs pour notre modeste parution mensuelle du fil de terre. Pour ce dernier mois, nous comptons une centaine d'abonnés en plus, et j'ai déjà des échos de nouvelles demandes pour le mois prochain.

Le Grim est une « machine » qui fonctionne, qui sait faire converger toutes les opinions de gauche vers un même objectif.

Bien sûr, tout le monde, à gauche, ne pense pas de la même façon. J'estime que ce sont les différences qui forment la base de la démocratie. Cultivons nos différences pour les faire converger et pour enrichir un vrai projet de gauche contre une droite bien présente même lorsqu'elle affiche un apolitisme de façade...

Je vous souhaite une bonne lecture et une très bonne année 2013



Le Président,  
Georges Charpenay

## BREVE-LOCALE

### LOGEMENTS SOCIAUX ECOLOS : BRAVO, ON A GAGNE !

**A** quelques mois des élections, Mr le Maire se réjouit dans *le Fil de l'Eau* des nombreux logements sociaux en chantier, modernes et économes en énergie ! Notre groupe se bat depuis 2008 contre ce retard scandaleux et illégal ! (6% alors)... Nos efforts sont récompensés, mais il faut faire plus pour être totalement en conformité avec la loi.

## PAROLES D'ELUS

Philippe Boyer



### Etes-vous S.A.G.E ?

**L**e projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire (S.A.G.E) a été présenté en conseil municipal de décembre 2012.

Cette démarche doit permettre à l'ensemble des acteurs locaux d'acquiescer une vision d'ensemble des problèmes liés à l'eau et d'identifier les enjeux sur lesquels il est souhaitable d'agir de façon coordonnée.

Ce rapport (un de plus) nous laisse perplexes. Ce catalogue de bonnes intentions établit des diagnostics (qualité des eaux, ressource quantitative en eau, patrimoine naturel, inondations sur le fleuve Loire) mais le véritable enjeu est d'élaborer des solutions (matérielles, humaines, financières) qui permettront de résoudre les dysfonctionnements.

Nos questions et réflexions portent essentiellement sur le fleuve Loire.

- Les sédiments retenus par le barrage de Grangent présentent un risque de contamination de l'eau par la présence de molécules polluantes.
- Les problèmes d'étiage posent de nombreuses difficultés quant à la qualité de l'eau et à l'alimentation en eau potable.
- Le débit minimal en aval du barrage en période estivale (1<sup>er</sup> juin-15 septembre) n'est pas respecté.
- La gestion par éclusées détériore les berges et a des répercussions sur le milieu aquatique.
- L'érosion du lit du fleuve met en péril les ouvrages d'art comme par exemple le pont reliant nos 2 quartiers.
- L'entretien des berges et des petites îles du fleuve s'impose : tous les arbres cassés sont un véritable danger potentiel en cas de nouvelles crues.
- Le fleuve est pillé de son sable par des extractions « hors la loi ».
- La gestion du barrage est à repenser, notamment en période automnale, quand les pluies sont les plus importantes avec un risque de crues plus élevé.
- Où en sommes nous de la délimitation des zones d'expansion de crues ?

Prévoir ou subir ? Hélas, comme dans bien des domaines, il faut toujours attendre les événements pour mettre en place les solutions.

Notre quotidien est lié au fleuve Loire, prenons en conscience.

### BIENVENUE A NOS NOUVEAUX LECTEURS !

**S**ans doute votre premier fil de terre, qui nous l'espérons, vous donnera envie de poursuivre... Nous avons aussi l'objectif d'associer le maximum de citoyens à nos réflexions. Dans ce cadre, nous avons le plaisir de vous convier à une rencontre conviviale le **mercredi 23 janvier 2013 à 18h30 salle Passé-Présent** (à côté de l'église de St Rambert)

## Transports collectifs : TIL et STAS ou TRAIN-TRAM ?

**A**vec Andrézieux et La Fouillouse dans St-Etienne Métropole, 3 lignes Stas sont créées mi-janvier : fréquence 30' en bus dont un express par l'autoroute, tarif STAS 1€30 ! Pourquoi continuer à polluer en double avec les TIL plus chers et chiches en cartes jeunes à bord ?

Tous les TIL pourraient s'arrêter aux gares d'Andrézieux ou Bouthéon qui deviendraient ainsi intermodales avec le choix vers St-Etienne : Stas ou train selon l'heure. Plus de souplesse, plus de fréquence : beaucoup laisseraient leur voiture plus facilement !

Exigeons du Conseil Général, dont notre Maire est Vice-Président, qu'il baisse les tarifs pour qu'un même ticket permette, aux Pontrambertois notamment, de traverser à moindre coût notre commune ET aussi de se rendre à St-Etienne. Les élus de notre liste réclament cette mesure sociale depuis longtemps. La région finance largement ces échanges intermodaux (Rhône, Isère et même chez nous avec l'intermodal à Firminy par exemple).

Le Conseil général doit cesser de bloquer (en catimini !) quasi tous ses projets et travaux ... pris à la gorge qu'il est par les emprunts toxiques. Mieux vaudrait résister ou se battre contre les banques comme l'ont fait de nombreuses communes (St-Etienne et Unieux par exemple) ou d'autres départements en Rhône-Alpes : l'Ain vient de porter plainte contre le Crédit Agricole !

Monsieur le Maire et Vice-Président, osez-vous prendre parti pour votre population, qui galère ?

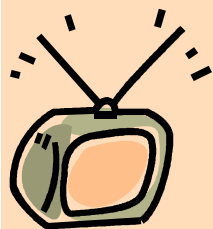


A moyen terme, il faudra aussi, comme nous l'avons proposé durant ce mandat municipal, remettre en service la voie ferrée jusqu'à St-Just avec un train-tram navette sûr et moins polluant, aménager une plateforme intermodale avec un large passage piéton bien signalé et éclairé face au futur site Accor. Pourquoi ne pas décider dès maintenant d'adapter les aménagements prévus dans l'intérêt des habitants plutôt que dans celui des entreprises commerciales, en réalisant notamment l'aménagement du boulevard Jean-Jaurès depuis l'entrée de ville avec une véritable voie cyclable et piétonne arborée et protégée des voitures !

Jean-Pierre Simard

## Echos du conseil !

**L**e 22 novembre 2012 : Chapitre « Urbanisme » : La municipalité souhaite acquérir une parcelle de terrain de 140 m<sup>2</sup> au prix de 2100 €, pour faciliter l'accès à un parking projeté au pied du Prieuré. Sous prétexte que le dit terrain est « clos, arboré avec mare », on nous propose de verser aux actuels propriétaires une indemnité de 2100 € (c'est-à-dire de doubler le prix du terrain). Sans doute une prime à la cupidité ...



Le 20 décembre 2012 : Décision prise par M. le Maire (n°2012-94) : Le renouvellement d'une convention avec ERDF et Altea pour l'implantation d'un relais de radiocommunication a été l'occasion de rappeler qu'une bonne partie de la population de Saint-Just est pénalisée par des conditions déplorables de réception des ondes de radio et de télévision. En ce qui me concerne, je ne peux capter un certain nombre de radios (France-inter, France-info, RCF, ...) que dans une seule pièce de ma maison, située quartier de la Méairie, et j'ai souvent droit aux messages « signal faible ou inexistant » quand je veux regarder des chaînes de TV publiques (France 3, France O, ...).

J'acquiesce pourtant tous les ans la redevance audiovisuelle. J'ai signalé ce problème il y a plus de 10 ans et la réponse est toujours la même : la municipalité ne peut rien faire, cela dépend du diffuseur national. Où est l'égalité des citoyens dans l'accès aux services publics ?

Norbert Verrier, Conseiller Municipal

Mercredi 23 janvier 2013 18h30 : Rencontre avec le Grim Salle Passé Présent  
Jeudi 24 janvier 19h15 : Conseil Municipal Salle le Prieuré Bas

Pour nous [contacter](mailto:fildeterre@lesbarques.fr), [s'abonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) ou [se désabonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) : [fildeterre@lesbarques.fr](mailto:fildeterre@lesbarques.fr)  
Retrouvez nos parutions sur : <http://www.projetcitoven.fr/>

